

DEPARTEMENT
DE LA
SEINE-SAINT-DENIS

REPUBLIQUE FRANCAISE
Liberté-Egalité-Fraternité

VILLE D'AUBERVILLIERS

Nombre de Membres composant :
Le Conseil Municipal : 49

N°057

En exercice : 49

REGISTRE
DES DELIBERATIONS

Présents : 28

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 15 MAI 2019

L'AN deux mille dix neuf, le 15 mai, le conseil municipal d'Aubervilliers, convoqué le 7 mai 2019, s'est réuni en Mairie à 19H00 sous la présidence de Madame Mériem DERKAOUI, Maire.

Etaient présents : DERKAOUI Mériem, DAGUET Anthony, KARMAN Jean-Jacques, VALLY Sophie, CHERET Magali, ROZENBERG Silvère, TLILI Leila, BENKHELOUF Boualem, KARROUMI Sofienne, CHOUDER Fethi, PEJOUX Claudine, NEDELEC Soizig, CHIBAH Salah, MERCADER Y PUIG Maria, RUER Marc, Adjoints au Maire

CECCOTTI-RICCI Roland, TLILI Mohamed Fathi, WOHLGROTH Antoine, DONNET Lionel, LE MOINE Sandrine, KADDOURI Nourredine, GARNIER Daniel, YONNET Evelyne, HAFIDI Abderrahim, AÏT-BOUALI Omar, AISSAOUI Djamila, BIDAL Damien, ALI CHERIF Arab, Conseillers Municipaux et Conseillers Municipaux délégués.

Etaient absents : KOUAME Akoua Marie, MILLA Josiane, MBONDO Thérèse, ZORGANI Mourad, VANNIER Jean-Yves, ALVES Presilya, LENOURY Nadia.

Représentés par :

Monsieur Jean-François MONINO

Madame Soizig NEDELEC

Madame Laurence GRARE

Madame Sandrine LE MOINE

Madame Danielle MARINO

Monsieur Jean-Jacques KARMAN

Monsieur Pascal BEAUDET

Monsieur Anthony DAGUET

Monsieur Patrick LE HYARIC

Madame Magali CHERET

Madame Sylvie DUCATTEAU

Madame Sophie VALLY

Monsieur Eric PLEE

Monsieur Antoine WOHLGROTH

Monsieur Kilani KAMALA

Monsieur Sofienne KARROUMI

Madame Alice FAGARD

Monsieur Roland CECCOTTI-RICCI

Monsieur Guillaume SANON

Monsieur Nourredine KADDOURI

Madame Hana RABAH

Madame Mériem DERKAOUI

Monsieur Hakim RACHEDI

Monsieur Omar AÏT-BOUALI

Monsieur Rachid ZAIRI

Monsieur Daniel GARNIER

Madame Ling LENZI

Monsieur Damien BIDAL

Secrétaire de séance : Nourredine KADDOURI

Direction de l'Administration Générale/Service de l'Administration
Générale

**OBJET : Lecture et approbation du procès-verbal de la séance du conseil municipal
du 27 mars 2019.**

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé de Madame la Maire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L2121-15 et
L2121-26 ;

Après avoir pris connaissance du procès-verbal de la séance du Conseil municipal du 27
mars 2019 ;

Adoption à l'unanimité par 42 pour

DELIBERE :

APPROUVE le procès-verbal de la séance du Conseil municipal du 27 mars 2019 tel que
celui-ci figure en annexe.

Reçu en préfecture le : 17/05/19
Publié le : 17/05/19
Certifié exécutoire : 17/05/19

Pour la Maire,
l'Adjoint(e) délégué(e),

Silvère ROZENBERG

